

REGLEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, nous nous voyons dans l'obligation d'instaurer un règlement de l'accueil de loisirs Tom Pouce.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'ALSH Tom Pouce accueille les enfants de 3 à 11 ans, scolarisés et résidants à Rieux ou scolarisés à Rieux et ne résidants pas à Rieux.

Pour des raisons d'organisation du service nous vous demandons d'inscrire vos enfants par mail ou par bulletin **AVANT 18H30 LE MERCREDI 8 AVRIL** (les inscriptions hors délais seront possibles en fonction des capacités d'accueil de la structure).

Pour que votre enfant puisse être accueilli, il est **IMPERATIF de compléter le dossier unique et de fournir les pièces demandées.**

Le règlement complet de la structure est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune de Rieux.

ATTENTION:

Toute journée réservée à l'accueil de loisirs sera facturée (sauf pour raison médicale sur présentation d'un certificat médical au nom de l'enfant ou annulation signalée au responsable de l'accueil au plus tard 3 jours ouvrables avant le jour concerné).

En signant ce bulletin d'inscription, j'atteste avoir pris connaissance du règlement de l'accueil de loisirs :

Le : Signature:

LES SORTIES et MOMENTS FORTS

Les Mini-Lutins et Lutins

(nés en 2020-2021-2022)

- Bibliothèque -

Mardi 21 Avril

(départ 9h30 - retour 12h00)

- Piscine -

Mercredi 22 Avril

(9h45 - 12h00)

(maillot, bonnet de bain, serviette)

- Poney -

Jeudi 23 et Mardi 28 Avril

(départ 9h30 - retour 12h15)

En fonction des effectifs un roulement sera mis en place. Chaque enfant y participera au moins 1 fois.

- SORTIE: Domaine des Oiseaux* -

Lundi 27 Avril

(départ 8h30 - retour 17h45)

Prévoir un pique-nique dans un sac à dos isotherme ainsi qu'une gourde et un goûter. Une tenue adaptée selon la météo prévue.

Les Elfes (nés 2018-2019)

- Poney - Pique-Nique - Bibliothèque -

Mardi 21 Avril

(départ 9h30 - retour 17h30)

Prévoir un pique-nique dans un sac à dos isotherme ainsi qu'une gourde et un goûter. Une tenue adaptée selon la météo prévue. et des chaussures de marche.

- Piscine -

Le Jeudi 23 et Mardi 28 Avril

(9h45-12h)

(maillot, bonnet de bain, serviette)

- SORTIE: Domaine des Oiseaux* -

Lundi 27 Avril

(départ 8h30 - retour 17h45)

Prévoir un pique-nique dans un sac à dos isotherme ainsi qu'une gourde et un goûter. Une tenue adaptée selon la météo prévue.

Le planning détaillé des activités est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune de Rieux: www.mairie-rieux-volvestre.fr. Ils pourront être modifiés en fonction des conditions sanitaires, des conditions météorologiques et des effectifs accueillis.

Les Enchanteurs (nés en 2014-2015-2016-2017)

- Piscine -

Mardi 21 et Mercredi 29 Avril

(9h45 - 12h00)

(maillot, bonnet de bain, serviette)

- SORTIE:

Animation Tir à l'Arc* - Pique-Nique

- Bibliothèque -

Vendredi 24 Avril

(Départ 9h - retour 17h30)

Prévoir un pique-nique dans un sac à dos isotherme ainsi qu'une gourde et un goûter. Une tenue adaptée selon la météo prévue et des chaussures de marche.

- Cérémonie de clôture -

Jeudi 30 Avril

Le matin: préparation du repas

L'après-midi: cérémonie de clôture



LES VACANCES A TOM POUCE



PRINTEMPS 2026

L'ALSH TOM POUCE

HORAIRES

OUVERTURE: 7H30

Accueil de 7H30 à 9H30

(Hors horaires spécifiques sorties)



FERMETURE: 18H30

Départ de 17H00 à 18H30

(Hors horaires spécifiques sorties)

CONTACT

Accueil de Loisirs Tom Pouce

Le Plan d'eau

31310 RIEUX VOLVESTRE

Port.: 06.13.14.24.19

ALSH: 05.61.87.58.70 (heures d'ouverture de l'accueil)

Mairie: 05.61.98.46.46 (hors horaires d'ouverture)



service.enfance@mairie-rieux-volvestre.fr

LES TARIFS

		TARIFS en € EN VIGUEUR AU 1er JANVIER 2021 EN FONCTION DES QUOTIENTS FAMILIAUX CAF					
		QF <401	400<Q F<601	600<Q F<801	800<Q F<1201	1200<Q F<1601	QF >1600
Enfant résident	J	9,50	10	10,50	11	11,50	12
	1/2 J	5,25	5,50	5,75	6	6,25	6,50
Enfant ne résident	J	11,50	12	12,50	13	13,50	14
	1/2 J	6,25	6,50	6,75	7	7,25	7,50
pas à Rieux							

*Sortie/veillée 3€ en supplément de la journée ou 1/2j.

* Réductions CAF pour QF<800 non déduites

LE PROJET

Voyage dans l'univers magique des contes!

Après avoir découvert les contes et légendes à l'automne, puis bouleversé les histoires en hiver, une nouvelle étape attend les enfants...

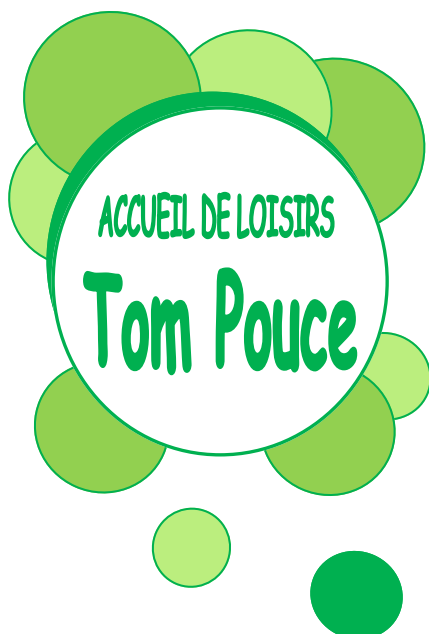
Lorsque le printemps arrive, une mystérieuse porte s'ouvre à ceux qui sont prêts à vivre l'aventure autrement. En franchissant, les enfants ne deviennent plus de simples spectateurs... ils entrent dans l'histoire. De jour en jour, ils seront plongés dans des univers fantastiques où ils devront avancer comme de véritables héros : traverser des forêts enchantées, déjouer les ruses de personnages mystérieux et relever des défis inattendus.

Ici, chaque histoire prend vie autour d'eux. Les décors se transforment, les rencontres se multiplient, et les enfants évoluent au cœur même du récit, comme s'ils faisaient partie du conte.

Courage, curiosité et esprit d'équipe seront leurs meilleurs alliés pour progresser dans ces mondes imaginaires et découvrir ce qui se cache derrière chaque épreuve...

Ces vacances de printemps seront une véritable immersion dans l'imaginaire, où les enfants vivront les aventures comme les héros des contes et légendes.

Alors... qui osera entrer dans l'histoire ?



Mairie de Rieux Volvestre
Place Montseigneur Lastic - 31310 RIEUX
Tel.: 05.61.98.46.46

Je soussigné(e):

Déclare inscrire (nom et prénom de l'enfant) :

Né(e) le:

A L'ACCUEIL DE LOISIRS TOM POUCE

Adresse:

Ville:

Tel Port.

Tel. Prof.

**INDIQUEZ CI-DESSOUS LES JOURS
OU L'ENFANT SERA PRESENT:**

	M	AM	J
LUNDI 20 AVRIL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MARDI 21 AVRIL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MERCREDI 22 AVRIL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
JEUDI 23 AVRIL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VENDREDI 24 AVRIL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LUNDI 27 AVRIL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MARDI 28 AVRIL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MERCREDI 29 AVRIL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
JEUDI 30 AVRIL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VENDREDI 1ER MAI	FERIE		

«M»: « Matin »: l'enfant est présent en demi journée sans repas. Il est récupéré avant 12H15.

« AM »: « Après-midi » L'enfant est présent en demi journée sans repas. Il arrive à partir de 13H15.

« J »: « Journée » Votre enfant est inscrit pour la journée complète avec le repas. Il peut arriver entre 7H30 et 9H30 et est récupéré entre 17H et 18H30.

Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier? OUI NON

Si oui, précisez:

(En cas de PAI, il est obligatoire de fournir le PAI, l'ordonnance et le traitement à la responsable de la structure le 1er jour de présence)